

# Il ne faut pas nous prendre pour des lapins crétins !!!



## La CFTC exige l'application des accords d'entreprise.

- Accord sur l'amélioration des conditions de travail.
- Accord relatif à la gestion de la seconde partie de carrière et sur l'emploi des seniors.
- Accord sur les moyens du dialogue social.

Rejoignez nous sur le site internet :  
**perso.numericable.fr/cftc**

[perso.numericable.fr/cftc](http://perso.numericable.fr/cftc) Syndicat  
**CFTC**